



Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 20
- présents titulaires : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

DÉLIBÉRATION n° B2017/114

L'an deux mille dix-sept et le 08 Juin à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, A. PIASER, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, R. LACÔME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, B. FOURCADE, JP. CABOS, J. DEVAUD

Absents excusés : N. SALCUNI, F. ROYO, S. SIMOIS, J. ABADIE

Objet : Sécurité incendie - Appel de fonds de concours aux communes de Clarens, Pinas et Réjaumont.

Monsieur le Président informe le Bureau que les travaux engagés dans le cadre du programme sécurité incendie 2016 sur les communes de Clarens, Pinas et Réjaumont sont achevés.

Il y a lieu de mettre en place la participation par fonds de concours pour le financement de cette opération.

Le financement de la dépense est assuré de la façon suivante :

- Montant total de la dépense	63 148.67 €	TTC
- Montant de la dépense HT.....	52 623.89 €	
- Subvention FAR.....	7 077,91 €	
- Subvention DETR.....	21 049,56 €	
- Autofinancement net	24 496.42 €	
- Part fonds de concours (total)	12 248.00 €	
- Part fonds de concours Clarens.....	936.00 €	
- Part fonds de concours Pinas	7 541.00 €	
- Part fonds de concours Réjaumont.....	3 771.00 €	

Monsieur le Président demande l'autorisation de demander la participation par fonds de concours aux communes de Clarens, Pinas et Réjaumont.

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- De solliciter les fonds de concours suivants aux communes de Clarens, Pinas et Réjaumont, dans le cadre du programme sécurité 2016 mené sur les trois communes :
 - o Commune de Clarens : 936 €,
 - o Commune de Pinas : 7 541 €,
 - o Commune de Réjaumont : 3 771 €.

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le **19 JUIN 2017**